

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3934>

# **Emplois d'avenir : un communiqué » du Forum Social des Saisonniers**

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 20 septembre 2012

## **Description :**

Une réaction du Forum social des saisonniers -qui se tiendra du 30 novembre au 2 décembre 2012- à l'utilisation des emplois d'avenir dans l'emploi saisonnier.  
Nous publions aussi l'Appel du 2ème Forum.

---

**Rencontres Sociales**

---

### **Une réaction du Forum social des saisonniers -qui se tiendra du 30 novembre au 2 décembre 2012- à l'utilisation des emplois d'avenir dans l'emploi saisonnier. Nous publions aussi l'Appel du 2ème Forum.**

Emplois avenir ....Impossible d'ouvrir ces emplois aux contrats saisonniers.

Il faut au contraire accorder aux saisonniers les droits qu'ils réclament, en particulier la prime de fin de contrat et leur reconduction.

Les assimiler aux contrats avenir, ce serait offrir une subvention publique à des employeurs peu scrupuleux du respect des droits de leur salarié puisque 15% ne déclarent pas les contrats de travail et 25% des heures sup' non payés... Il faut impérativement redonner ou donner au salariat des garanties solides par des mesures qui correspondent à leur attente. Et non mélanger dans un salmigondis viciés de l'alouette et du cheval.

#### L'APPEL

Signez l'appel du 2eme FORUM

La France est le pays le plus visité au monde avec 78 millions de touristes. C'est un secteur qui génère un chiffre d'affaire de 145 milliards. Mais cette richesse est injustement répartie. Elle se fait sur le dos des travailleurs. En montagne les saisonniers disent « au dessus de 1000m il n'y a plus de droit du travail ».. Ils sont 2 millions dont 800 000 dans le tourisme. 14% n'ont pas de contrats de travail. 25% n'ont pas les heures supplémentaires payées. Ils consacrent 56% de leur salaire à se loger, ne peuvent emprunter ni acheter à crédit. L'Unedic les menace de rogner à nouveau leurs allocations chômage.

A Aubagne en décembre 2010, pour la première fois plusieurs centaines de saisonniers avec les 25 groupements, associations, employeurs, élus locaux, parlementaires, de syndicalistes, de militants associatifs ont participé au 1er Forum Social des Saisonniers. Ils ont obtenu grâce à leurs actions (plainte contre l'UNEDIC) la suppression du coefficient réducteur qui minorait le montant de leurs allocations chômage.

L'isolement et la méconnaissance des droits sont les raisons des difficultés des salariés saisonniers. Avec le FSS, nous donnons un lieu de débat, d'information et créons le premier réseau d'entraide, d'information et de solidarité qui brise cet isolement. Avec le 2ème forum social qui se tient à Aubagne, nous voulons interpeller le gouvernement, les acteurs du tourisme sur la nécessité de mesures immédiates qui fassent reculer la précarité que subissent les saisonniers. · le versement de la prime de fin de contrat que touchent tous les autres CDD · l'instauration d'une clause de reconduction des contrats · la prise en charge des frais de transports et de logements.

Travailler à une sécurisation des parcours professionnels qui garantisse des périodes de travail, de formations et d'indemnisation ou toutes autres formes de pluriactivité comme les groupements d'employeurs... Il y a des urgences : on ne peut pas renvoyer à plus tard les problèmes liés au respect du droit du travail, aux conditions de logement, de santé, à l'absence de prime de fin de CDD. Ces urgences doivent être traitées avec les saisonniers eux-mêmes et les organisations syndicales et professionnelles...pour un nouveau statut pour les saisonniers. Dès maintenant nous mettons en débat 31 propositions du rapport Le Pors (dont 6 ont été appliquées), et celles du rapport Vansoon pour qu'enfin leurs préconisations soient appliquées. Quant à charger hâtivement d'avenir des contrats qui au fond se substituent à des besoins réels c'est aller vite en besogne électorale. Ces contrats ne doivent pas s'éteindre comme

## Emplois d'avenir : un communiqué » du Forum Social des Saisonniers

---

les emplois jeunes. Et En fait être comme les autres multiples formules d'emplois aidés une machine à falsifier les chiffres réels du chômage. Nous disons oui au pied à l'étrier mais on est vite désarçonné sans formation ni pérennisation de l'emploi. Ces contrats pour qu'ils aient de l'avenir doivent être des CDI.

Signer sur : <http://www.forumsocialsaisonniers.c...>

Contacts [Rdethyre@aol.com](mailto:Rdethyre@aol.com) ou [kdelpas@yahoo.fr](mailto:kdelpas@yahoo.fr)